

## École Simon-Perreault\* – Fiche technique chronologique

Dates extrêmes : 1965 (ouverture de l'établissement) – 1992 (vente de l'école)

Commission scolaire d'origine : Commission scolaire régionale de l'Estrie (CSRE)

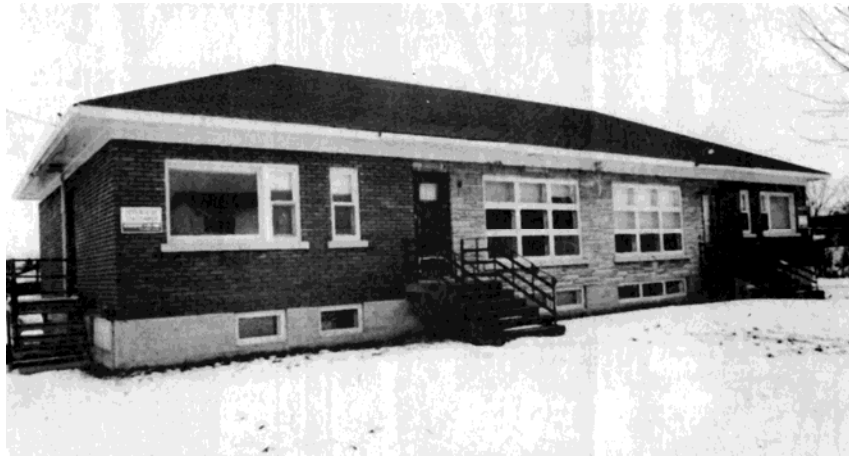
Adresse : 1425 rue Lisieux

Architecte : Gaston LeBorgne, en collaboration avec le Département de l'Instruction publique (école temporaire Champlain, 1959)

Entrepreneur général : Commission des écoles catholiques de Sherbrooke (CECS) (école temporaire Champlain, 1959)

Communauté religieuse : Sœurs Servites de Marie ([ca1967])

Autres dénominations pour l'établissement : « mini-Champlain »



L'école Simon-Perreault peu avant sa vente, 1990. (*La Tribune*, 13 décembre 1990, p. A3)

\*Ne pas confondre avec le Pavillon Perreault, sis au 576 rue Prospect, et fondé en 1943 pour venir en aide à l'enfance inadaptée ; remplacé par le Centre Notre-Dame de l'Enfant en 1963<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Gérard Tremblay, C.Ss.R., *Notre-Dame du Perpétuel-Secours de Sherbrooke : pages d'histoire sur la maison et la paroisse*, Sherbrooke, Éditions Paulines, 1966, p. 139.

## Historique

Les informations qui suivent résultent d'une sélection des éléments jugés les plus significatifs pour l'histoire de l'établissement

**1959-62** : le bâtiment accueille l'école temporaire Champlain [voir la fiche technique « Champlain »]

**8 juin 1962** : suite à la construction de l'école permanente Champlain, les commissaires permettent la rénovation de l'école temporaire, pour qu'elle serve de résidence aux sœurs enseignantes de l'école Champlain<sup>2</sup>

**17 août 1965 (65-2341 et 65-2342)** : les sœurs enseignantes seront temporairement transférées dans la résidence de l'école Notre-Dame-du-Rosaire ; l'ancienne résidence Champlain est louée à la CSRE<sup>3</sup> [l'ancienne école temporaire, puis résidence Champlain, devient l'école Simon-Perreault]

**18 janvier 1966 (66-2609)** : les commissaires de la CECS autorisent la location de l'école à la CSRE pour l'année 1965-1966, pour la somme de 5 000 \$ plus le remboursement des dépenses d'entretien encourues depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1965<sup>4</sup>

**20 juin 1967 (67-4645)** : les commissaires de la CECS autorisent « d'acheter de M. Eddy Blouin le terrain adjacent à celui que possède déjà la [CECS] sur la rue Lisieux, soit 37,608 pieds carrés à \$0.03 du pied carré pour un montant net de \$1,128.24 »<sup>5</sup>

---

<sup>2</sup> CECS, *Livre des minutes*, 23 mars 1961 au 28 juin 1962, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 276.

<sup>3</sup> CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 86-87.

<sup>4</sup> CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 125.

<sup>5</sup> CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 294.

**26 septembre 1967 (67-4886) :** les commissaires décident « d'échanger une partie du lot 15-I 634, côté ouest et de forme rectangulaire, propriété de la Commission, soit une superficie de 36,291 pieds carrés pour la courbe sud-est sur le même terrain et portant le numéro de lot 15-I N.S., propriété de M. Blouin, ayant la même superficie [...] pour le montant de \$1.00. [...] Les dimensions de ces deux terrains sont décrites dans le plan préparé par monsieur Jean-Marc Nadeau, arpenteur-géomètre de la Cité de Sherbrooke »<sup>6</sup>

**25 septembre 1967 (67-1494) :** la CSRE accepte de faire « une distribution de lait, une fois par jour, aux élèves des classes spéciales des écoles Ste-Julienne, Simon Perreault et Lawrence de Sherbrooke »<sup>7</sup>

**23 octobre 1967 (67-1554) :** la CSRE refuse de fournir le transport à deux religieuses des Servites de Marie pour l'école Simon-Perreault<sup>8</sup> [confirme la présence de membres de la communauté à l'école ; enseignantes sur une base individuelle et non pour la direction de l'école<sup>9</sup>]

**Juin 1969 :** les 43 élèves de l'école exposent leurs travaux manuels (tapis tissés à la main) ; l'école, qui accueille des francophones, mais aussi quelques anglophones, est sous la supervision de la CSRE<sup>10</sup> [l'école Simon-Perreault accueille, entre autres, de jeunes enfants déficients]

---

<sup>6</sup> CECS, *Livre des minutes*, 4 juillet 1967 au 11 novembre 1969, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 35.

<sup>7</sup> CSRE, *Livre des minutes*, 19 juin 1967 au 25 novembre 1968, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 50.

<sup>8</sup> CSRE, *Livre des minutes*, 19 juin 1967 au 25 novembre 1968, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 64.

<sup>9</sup> Une ancienne enseignante de cette communauté a confirmé la présence de certaines collègues dans cet établissement pendant quelques années, sans fournir de dates précises. Sœurs Servites de Marie, Maison de Sherbrooke, entrevue téléphonique tenue le 5 août 2010.

<sup>10</sup> [s.n.], « Une exposition qui impressionne à Simon Perreault », *La Tribune*, 7 juin 1969, p. 2.

- 24 février 1970 (70-6743) :** Caritas-Sherbrooke souhaite louer l'école Simon-Perreault, rue Lisieux, appartenant à la CECS<sup>11</sup> [Caritas-Sherbrooke loue finalement un espace de la résidence de Carillon<sup>12</sup>]
- 25 juin 1970 :** la CSRE annonce à la CECS sa décision de quitter l'école Simon-Perreault et d'ainsi libérer les locaux pour le 1<sup>er</sup> juillet 1970<sup>13</sup>
- 11 mai 1971 (71-7511) :** les commissaires veulent aménager un nouveau local d'enseignement dans l'école Simon-Perreault ; on souligne que les écoles Simon-Perreault et Champlain « constituent une entité institutionnelle »<sup>14</sup>
- 7 mai 1974 (74-427) :** suivant les recommandations du Comité exécutif (CE) de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS), les commissaires entreprennent des démarches pour vendre l'école Simon-Perreault<sup>15</sup>
- 25 mai 1976 (76-872) :** les commissaires font lecture d'une lettre du Comité d'école Champlain, s'objectant à la fermeture de l'école Simon-Perreault<sup>16</sup>
- 31 janvier 1978 (78-1118) :** les commissaires conviennent de remettre à plus tard la décision de fermer l'école « mini-Champlain »<sup>17</sup> [mini-Champlain est un autre nom donné à l'école Simon-Perreault<sup>18</sup>]

---

<sup>11</sup> CECS, *Livre des minutes*, 25 novembre 1969 au 27 juin 1972, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 26.

<sup>12</sup> CECS, *Livre des minutes*, 25 novembre 1969 au 27 juin 1972, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 61.

<sup>13</sup> Lettre de la CSRE à la CECS, 25 juin 1970, « Simon-Perreault – Correspondance », 1962-1980, Centre de gestion documentaire de la CSRS.

<sup>14</sup> CECS, *Livre des minutes*, 25 novembre 1969 au 27 juin 1972, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 152.

<sup>15</sup> CECS-CSCS, *Livre des minutes du CC*, 4 juillet 1972 au 21 juin 1977, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 117-118.

<sup>16</sup> CECS-CSCS, *Livre des minutes du CC*, 4 juillet 1972 au 21 juin 1977, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 247.

<sup>17</sup> CSCS, *Livre des minutes du CC*, 30 août 1977 au 17 mars 1981, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 21.

<sup>18</sup> Denis Dufresne, « Vente de l'école Simon-Perreault : un groupe réclame un moratoire », *La Tribune*, 5 septembre 1990, p. A3.

**22 août 1988 (CC 88-3856) :** les commissaires demandent les autorisations nécessaires à l'échange de terrains entre la CSCS et la Ville de Sherbrooke ; « lots 15I-634 et 15I, partie du cadastre officiel du Canton d'Ascot, d'une superficie de 16 355.6 mètres carrés propriété de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke [école Simon-Perreault] » contre les « lots 46-2, 47-273, 58-13 et lot 46 partie, du cadastre officiel du Canton d'Orford, d'une superficie de 12 347.1 mètres carrés, propriété de la Ville de Sherbrooke [école Montcalm] » en plus d'une somme de 65 670 \$<sup>19</sup>

**28 mai 1990 (CC 90-4232) :** les commissaires conviennent de réaménager l'école Champlain afin d'augmenter sa capacité d'accueil et, du même coup, de fermer l'école Simon-Perreault, qui nécessite des réparations majeures [les deux écoles formant jusqu'alors une école institutionnelle avec deux pavillons]<sup>20</sup>

**28 août 1990 (CE 90-16292) :** le CE demande au Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) l'autorisation pour vendre l'école Simon-Perreault, située au 1425 rue Lisieux (avec lot 15i-634 ptie du quartier ouest, d'une superficie de 1 440 mètres carrés) et évaluée à 284 353 \$<sup>21</sup>

**11 décembre 1990 (CE 90-16376) :** le CE accepte de vendre l'ancienne école à la Ville de Sherbrooke pour la somme de 40 000 \$, soit la valeur réelle du terrain seulement ; avec une clause de rétrocession à la CSCS<sup>22</sup> (offre de vente)

---

<sup>19</sup> CSCS, *Livre des minutes du CC*, 18 août 1987 au 19 décembre 1988, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 169.

<sup>20</sup> CSCS, *Livre des délibérations du CC*, 17 avril 1990 au 16 décembre 1991, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 24-25.

<sup>21</sup> CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 14 novembre 1989 au 11 décembre 1990, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 148.

<sup>22</sup> CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 14 novembre 1989 au 11 décembre 1990, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 187.

**28 mai 1991 (CE 91-16529) :** suite au désistement de la Ville de Sherbrooke, le CE décide de relancer le processus de soumissions publiques pour la vente de l'école<sup>23</sup>

**15 octobre 1991 (CE 91-16634) :** le CE refuse une offre de 52 000 \$ et souhaite poursuivre le processus de vente<sup>24</sup>

**22 juin 1992 (CE 92-16841) :** le CE autorise la vente de l'ancienne école à Nicole Marcil, pour la somme de 61 000 \$<sup>25</sup>

---

<sup>23</sup> CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 15 janvier 1991 au 13 octobre 1992, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 64.

<sup>24</sup> CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 15 janvier 1991 au 13 octobre 1992, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 118.

<sup>25</sup> CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 15 janvier 1991 au 13 octobre 1992, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 223-224.